

Daniela Merolla,
Jan Jansen,
Kamal Naït-Zerras (eds.),
*Multimedia Research and Documentation
of Oral Genres in Africa : The Step Forward,*
Zürich, Lit Verlag, 2012.

Aujourd'hui, le travail de terrain et l'élaboration de bases de données sont facilités et enrichies par les nouvelles technologies, que ce soit les outils audiovisuels d'enregistrement ou ceux qui permettent de les travailler et de les diffuser. Ces changements ne sont pas sans poser des questions sur la globalisation, le droit d'auteur, la méthodologie, la pédagogie et l'éthique. Cet ouvrage offre plusieurs contributions sur ces interrogations et évolutions récentes, en les illustrant par des exemples de terrains effectués dans différents pays. Le titre de l'ouvrage laisse supposer que ces terrains sont africains, ce qui est le cas pour onze contributions sur treize, mais le lecteur est surpris de voir apparaître un article qui s'intéresse aux Noirs Marron du Suriname et, plus étonnant, un texte qui porte sur Timor-Est. On ne peut que regretter que le titre de l'ouvrage ne leur accorde aucune visibilité.

D'après Kaschula, loin de creuser la différence qui existe entre riches et pauvres, les nouvelles technologies permettent, au contraire, de donner la parole aux sans-voix. Tout un chacun peut, avec un téléphone portable, filmer et diffuser une performance orale. Les nouvelles technologies sont de nouveaux outils de création ; des chanteurs et poètes sud-africains s'en sont emparés. Ces interprètes ne se situent pas seulement au niveau local mais aussi à un niveau plus global. Par

exemple, les poètes sud-africains érudits présentés par Pieterse font des clips vidéos et ont leurs pages web. C'est le cas du poète Jitsvinger, qui a bien conscience qu'un documentaire peut façonner son image auprès du public. Ailleurs, en pays dogon, les chants funéraires analysés par Van Beek n'étant pas frappés d'interdits sont diffusés en musique de fond dans les restaurants et les hôtels touristiques de la région. Ces chants sont une source de fierté locale. Aussi, nous voyons que les nouvelles technologies permettent aux artistes, chanteurs et poètes de toucher un auditoire plus vaste.

Des questions réglementaires sont également soulevées par ces nouvelles technologies. Désormais, il est nécessaire de s'appuyer sur différents corps de métiers et une multiplicité de compétences pour publier un travail sur DVD, CD-ROM ou Internet. C'est pourquoi, d'après Dauphin-Tinturier, il faut un maître d'ouvrage donneur d'ordre et un maître d'œuvre qui réalise le projet en dialogue avec les intervenants et les utilisateurs. Historiquement, le droit d'auteur (d'influence latine) privilégie la personne de l'auteur, le *copyright* (d'influence anglo-saxonne) donne avant tout un droit à copier l'œuvre (droit d'exploitant et non d'auteur). La convention sur le patrimoine culturel immatériel a été ratifiée par de nombreux pays donnant aux peuples autochtones des

droits collectifs. Mais, pour qu'ils s'appliquent, il faudrait que chaque État les reconnaisse et les introduise dans sa législation. Une solution possible serait la mise en place d'une notion d'œuvre collective possédée par une personne morale. La protection des auteurs et la propriété intellectuelle sont des concepts qui sont apparues au fil du temps. Kleikamp nous rappelle qu'en 1996 le *World Intellectual Property Organisation Copyright Treaty* a été adopté. Auparavant, la convention de Berne ne reconnaissait que des droits individuels, les droits collectifs étaient catégorisés comme relevant du domaine public, ce qui signifie qu'ils étaient exempts de *copyrights*. Or, dans les années 1990, le concept d'héritage culturel intangible a émergé et, en 2003, la convention de l'UNESCO a été la première à reconnaître les droits collectifs et les droits d'auteurs. Cependant, cette reconnaissance n'a pas entraîné la mise en place d'un *copyright*. Ainsi, au Mali, Jansen, avec la collaboration de grands griots, a enregistré le récit de l'épopée de Soundiata, modestement et sans auditoire. Sa publication en livre a rendu cet événement prestigieux. A posteriori, des groupes de personnes se sont auto-attribués le droit de donner les autorisations. Certains se sont ménagés la possibilité de réclamer à l'avenir des droits d'auteurs. En effet, si les anciens qui ont donné leur autorisation meurent, les cadets pourront alors prétendre être les détenteurs de ces autorisations. Sur un autre continent, Van Engelenhoven analyse le long processus de publication du texte funéraire « Lord of the Golden Cloth ». De nombreuses difficultés sont apparues, notamment quant à la légitimité de demander une représentation qui doit se dérouler dans des circonstances bien précises et s'effectuer en interaction avec un auditoire qui co-construit la performance. La transcription d'une langue pour

laquelle il n'existait ni écriture, ni système orthographique conventionnel, devait être réalisée par une personne légitime aux yeux des instances académiques mais aussi claniques. On voit comment la propriété du texte s'intrique dans l'histoire coloniale et postcoloniale de Timor et de l'Indonésie. À l'heure actuelle, la littérature orale est présente partout, sur les chemins, dans les taxis, dans les trains, dans les dîners, dans les salles d'attente, dans les médias, à la télévision, dans les vidéos, dans les clips et sur les blogs. Or, explicitement ou implicitement, les arts verbaux, qu'ils soient classiques ou technologisés, sont le fruit d'un travail collaboratif. C'est pourquoi, conclut Schipper, nous allons nous démener encore longtemps avec les concepts de droits d'auteur et de paternité des œuvres. Ces différents chapitres montrent qu'aujourd'hui nombre de problèmes réglementaires restent encore en suspens.

Les deux chapitres de Seitel, de Bounfour et de Naït-Zerrad présentent le logiciel Synchrotext, qui permet de classer et de stocker des données puis de les utiliser de manière académique à des fins d'enseignement et de recherche. Cet outil informatique est utile pour organiser les données, les annoter et les associer, ou encore pour faire des recherches par mot. L'avantage du texte informatique sur le texte imprimé est qu'il reste malléable, en permettant des révisions au fur et à mesure de l'émergence des nouvelles idées. La présentation sous forme numérique peut aider à une meilleure intercompréhension entre les générations, les jeunes attribuant une certaine autorité aux écrans. Ces nouvelles technologies offrent donc de réelles avancées méthodologiques et permettent, également, de susciter l'intérêt d'un public non académique.

Dorvlo a collecté les histoires et les contes éwé du Ghana, composés d'interludes réalisés par un auditoire qui chante, danse et frappe en rythme dans les mains. Ces performances ont été publiées dans *Verba Africana 1*. Il s'agit d'une série de vidéos savantes présentant des performances orales en langues africaines. Ces œuvres de littérature orale sont accompagnées de leur traduction et de commentaires issus de travaux de recherche. Elles ont été utilisées pour tester les connaissances linguistiques des enfants bilingues logbe-éwé et des enfants dont la langue maternelle est l'éwé. Pour la communauté, il s'agit d'un moyen de promouvoir la langue et d'éviter son altération. L'utilisation de la vidéo dans la salle de classe a ravivé l'intérêt des élèves et des enseignants pour ces contes, proverbes, allégories et métaphores. Ailleurs, dans un village du Suriname peuplé de Noirs Marrons, de Sterck a fait des enregistrements audio de récits avec l'intention de les diffuser et de les utiliser en tant qu'outils pédagogiques pour les enfants en Belgique et aux Pays-Bas. Mais il a fallu qu'elle dise des contes provenant de sa propre communauté, qu'elle dispense son savoir sur l'écriture des livres pour enfants et qu'elle partage ses bandes audio pour recevoir à son tour des histoires en partage. Par ces échanges réciproques, elle a collecté les histoires d'Anansi. Leur importance provient des enseignements et des lignes de conduite morale qu'elles permettent d'illustrer. Les histoires d'Anansi ont été adaptées pour des représentations, des films d'animation, des enregistrements vidéo ou internet. Ainsi, d'un point de vue pédagogique, ces nouveaux outils aident à motiver les élèves et les enseignants et permettent, aussi, de toucher un public plus large.

Autre cas, celui du Dr Datey-Kumodzie qui a soutenu un doctorat à Cologne sur les chants et les croyances religieuses éwé. Il a été interviewé

sur la migration de ce peuple par Merolla et Ameka. Certains passages de son récit ont une perspective très ethnocentrique et ne se basent pas sur des preuves consistantes. Son propos, marqué du sceau académique du fait de son statut, est largement diffusé dans les médias et, notamment, à la télévision. Or, pour les auteurs de l'article, l'histoire présentée par le Dr Datey-Kumodzie est faite de reconstructions hypothétiques. Il est vrai que les conteurs, dans leurs stratégies de narration, intègrent différentes formes de savoirs de sources variées et les adaptent aux circonstances. C'est dans ce sens que les auteurs proposent d'analyser le récit du Dr Datey-Kumodzie. Il crée une narration mythique moderne en mélangeant des matériaux hétérogènes. Si, d'un point de vue anthropologique, ces narrations sont intéressantes, elles posent problème quand elles sont diffusées, sans que les questions scientifiques qui se posent soient discutées. Le problème éthique était de diffuser l'interview vidéo en respectant le discours original, mais sans l'approuver comme scientifique. La décision a été prise de laisser, dans *Verba Africana 4*, les extraits les moins controversés, tandis que les parties les plus problématiques ont été présentées à l'écrit.

En conclusion, ce livre collectif amorce une réflexion sur les différentes questions suscitées par l'essor des nouvelles technologies et la globalisation. Les anthropologues sur le terrain sont et seront de plus en plus confrontés aux avantages mais aussi aux difficultés inhérentes à ces technologies. Aussi, il était nécessaire de faire le point sur l'état de la question.

Maria Texeira,

université Denis Diderot – Paris 7 / ECEVE

